

**PRÉPARATION CONCOURS « A » - IPAG de NANTES**  
**Année universitaire 2019-2020**

**DROIT CONSTITUTIONNEL**

**Plan du cours de Thibaut de BERRANGER (40 heures)**

Chapitre 1 :

**Données fondamentales théoriques et historiques sur le droit constitutionnel**

**Section 1- Théorie générale de l'État**

§1- L'État (l'institutionnalisation du pouvoir politique)

- A. le pouvoir politique
  - 1°- La distinction gouvernants/gouvernés : effectivité et légitimité
  - 2°- Pouvoir politique et contrainte
  - 3°- En quoi un pouvoir peut-il être qualifié de « politique » ? : la souveraineté
- B. l'État (notion et fonctions)
  - 1°- la population de l'État : la Nation
  - 2°- le territoire de l'État : les frontières
  - 3°- le gouvernement souverain de l'État : la croissance de l'appareil gouvernemental et administratif
- C. les formes de l'État (unitaires ou composées)
  - 1°- Formes unitaires
  - 2°- Formes composées
  - 3°- L'originalité de l'Union européenne

§ 2- La souveraineté (la question du titulaire du pouvoir dans l'État)

- A. un débat théorique typiquement français : souveraineté nationale / souveraineté populaire
- B. les enjeux pratiques : la participation du citoyen au pouvoir politique (représentation, modes de scrutin, référendum)
- C. le bilan

§ 3- La Constitution (le statut de l'État)

- A. la notion de Constitution
- B. l'élaboration et la révision de la Constitution
- C. l'autorité de la Constitution

§ 4- La séparation des pouvoirs

- A. la doctrine de la séparation des pouvoirs
- B. les applications de la doctrine : régime présidentiel ou régime parlementaire ?

**Section 2- Aperçu de l'histoire constitutionnelle française**

§ 1- De l'Ancien Régime à 1870 : l'ère des grands choix (traité dans le recueil de documents)

§ 2- La Troisième République : la République des notables et l'enracinement républicain

- A. naissance et formation : le compromis Monarchie / République
- B. cadre institutionnel : le régime parlementaire dualiste
- C. évolution du régime : le déséquilibre au profit du Parlement

§ 3- La Quatrième République : la République des partis et l'échec du « parlementarisme à la française »

- A. naissance et formation : une genèse difficile
- B. cadre institutionnel : le régime parlementaire supposé rationalisé
- C. évolution : la poursuite du régime d'assemblée

## Chapitre 2- La mise en place de la V<sup>ème</sup> République

### Section 1- Chronologie de la crise politique de 1958

1. les événements de mai-juin 1958 et l'agonie de la IV<sup>ème</sup> République
  - le « décor » politique
  - l'impuissance du système partisan face aux événements d'Algérie
  - la crise des institutions
2. l'appel au Général DE GAULLE
  - A. De Gaulle et la 4<sup>ème</sup> République
  - B. Les conditions politiques du retour du Général De Gaulle
  - C. Les conditions juridiques mises à ce retour

### Section 2- Les éléments du choix constitutionnel

1. les idées du Général DE GAULLE : légitimité de l'Etat et arbitrage national
  - A. L'Etat et la légitimité : l'intérêt national, valeur suprême
  - B. La mise en place d'un arbitrage de l'intérêt national
    - 1- L'hostilité aux partis politiques
    - 2- Le rôle du chef de l'Etat
  - C. Les autres idées constitutionnelles du Général
    - 1- sur le Parlement
    - 2- sur le Gouvernement
2. les idées de Michel DEBRE : la « voie étroite du régime parlementaire rénové »
  - A. Démocratie et majorité
    - 1- le cadre de la démocratie est la Nation
    - 2- la règle de fonctionnement démocratique est celle de la majorité
    - 3- le moyen de la démocratie majoritaire est le scrutin majoritaire
  - B. Le choix du régime parlementaire rationalisé
    - 1- les raisons de ce choix
    - 2- les modalités de la rationalisation
    - 3- la place du Président de la République
3. l'apport des anciens de la IV<sup>ème</sup> République : les leçons de l'expérience
  - 1- la mise en place d'un domaine de la loi
  - 2- la réorganisation des conditions de mise en œuvre de la responsabilité gouvernementale
  - 3- la réforme du droit de dissolution

### Section 3- L'élaboration et l'adoption de la Constitution du 4 octobre 1958

1. L'encadrement du travail constituant (LC 3 juin 1958)
  - A- Sur le fond
  - B- Sur la forme
2. Les différentes phases de l'écriture de la Constitution
  - 1- Rédaction d'un avant-projet de Constitution
  - 2- Soumission de l'avant-projet au CCC
  - 3- Avis du Conseil d'Etat et adoption du projet définitif
  - 4- Adoption du projet par référendum
  - 5- Installation des institutions de la nouvelle République
3. Les caractéristiques de l'élaboration de cette Constitution
  - Rapidité
  - Secret
  - Domination exécutive

## Chapitre 3- L'exercice de la souveraineté : le pouvoir de suffrage

- Financement des partis politiques
- Article C.3

### Section 1- L'élection de représentants

1. Les parlementaires (députés et sénateurs)
  - A- Les élections législatives
    - 1- Rappel : qui peut être électeur et éligible ?
    - 2- Rappel : quel est le mode de scrutin ?
    - 3- Comment est réglementée la campagne électorale ? (rôle des AAI)
      - a) réglementation de la propagande
      - b) réglementation des sondages
      - c) réglementation du financement (tableau)
  - B- Les élections sénatoriales
    - 1- modalités
    - 2- analyse du système électoral sénatorial
2. Le Président de la République
  - 1- Le système initial et son évolution (1958-1962)
  - 2- La sélection des candidats
  - 3- Eléments de réglementation de la campagne
  - 4- Le mode de scrutin

### Section 2- Les votations référendaires

1. Les différents types de référendum
  - A- Typologie
  - B- Le référendum législatif (C.11)
  - C- Le référendum constituant dérivé (C.89)
2. La place du référendum en France et le débat sur le R.I.C.

### Conclusion :

- Le règlement des contestations électorales
- Le bilan des manifestations du pouvoir de suffrage

## Chapitre 4- Le bicéphalisme du pouvoir exécutif : qui dirige la politique de la Nation ?

### Introduction générale de l'exécutif :

1°- définition – terminologie

2°- la structure de l'exécutif : bicéphalisme et dualisme de l'exécutif

3°- distinction compétence/légitimité

### Section 1- Le Président de la République : la « clef de voûte des institutions »

1. Le statut du Président de la République
  - A. durée du mandat présidentiel : de 7 à 5 ans
  - B. irresponsabilité présidentielle
    - 1- les actes accomplis en tant que PR
    - 2- les actes sans lien avec la fonction présidentielle
2. La mission générale du Président de la République : article C.5 et arbitrage
3. Les compétences du Président de la République (art. C.19)
  - A. pouvoirs propres (art. C.19) : 8 al. 1<sup>er</sup>, 11, 12, 16, 18, 56, 54 et 61
  - B. pouvoirs partagés
    - 1- nomination et fin des fonctions des autres membres du Gouvernement
    - 2- nominations
    - 3- pouvoir réglementaire
    - 4- défense nationale et affaires étrangères

## Section 2- Le Gouvernement : l'organe d'action

1. La mission générale du Gouvernement : bref commentaire de l'article C.20
2. Le chef du Gouvernement : le Premier Ministre
  - A- le Premier ministre doit-il être considéré comme le chef du Gouvernement ?
  - B- conciliation de la primauté du PM avec la collégialité gouvernementale
3. Les autres membres du Gouvernement : la fonction ministérielle
  - A- L'incompatibilité de l'art. C.23
  - B- Le travail du ministre

Section 3- L'articulation des deux composantes : « un exécutif à géométrie variable », selon le contexte politico-majoritaire

## Chapitre 5- Le Parlement : le desserrement récent de l'étai de la rationalisation

Introduction :

- observation terminologique : représentation et délibération
- annonce du plan

### Section 1- La question de la place du Parlement dans les institutions de la 5<sup>ème</sup> République

- 1- Les causes de l'affaiblissement parlementaire :
  - L'équilibre général de la V<sup>ème</sup> République : les règles juridiques ou le parlementarisme rationalisé ET le phénomène majoritaire
  - La décentralisation
  - L'insertion de la V<sup>ème</sup> République dans la construction européenne
- 2- Les possibles remèdes :
  - Le Rapport Vedel (15.02.1993) et ses suites
  - Le Rapport Balladur (30.10.2007) et ses suites
  - La réflexion se poursuit (Rapports Jospin, 2012 ; Bartolone-Winock, 2015 ...)

### Section 2- Le statut des parlementaires et l'organisation du Parlement

- 1- Le statut des parlementaires (deux tableaux)
  - A- Protection des élus à l'égard du pouvoir exécutif
    - 1- Les incompatibilités parlementaires
    - 2- Les immunités parlementaires
  - B- Protection des élus à l'égard du pouvoir économique
    - 1- Incompatibilités avec l'exercice de certaines activités
    - 2- Situation matérielle des parlementaires
- 2- La structure du Parlement
  - 1- Le bicamérisme
  - 2- La session parlementaire
  - 3- Le bureau
  - 4- Les commissions

### Section 3- L'évolution de la rationalisation de la fonction législative

- 1- La question du domaine de la loi
  - A- La situation des rapports loi/règlement avant 1958
    - 1- Le légicentrisme tiré de Rousseau et de son Contrat Social
    - 2- Les conséquences
  - B- La réorganisation des rapports loi/règlement opérée par les articles C.34 et 37
    - 1- Le maintien du critère organique
    - 2- L'ajout d'un critère matériel

- 3- La surveillance juridictionnelle de la nouvelle frontière loi/règlement
  - a) Rôle du Conseil d'Etat
  - b) Rôle du Conseil constitutionnel
- C-La procédure des ordonnances de l'article C.38

## 2- L'élaboration de la loi

- A- Les acteurs de la procédure législative
  - 1- Les acteurs exécutifs : PR, PM, ministres, Administration
  - 2- Les acteurs parlementaires : les membres du Parlement, l'institution parlementaire
  - 3- Les acteurs consultatifs : CE, Cons. const., CESE
- B- Les différentes phases de la procédure législative ordinaire
  - 1- L'initiative des lois : PJ / PP
  - 2- Dépôt sur le bureau d'une assemblée
  - 3- Examen en commission
  - 4- Inscription à l'ordre du jour
  - 5- Délibération en séance publique
    - a) Discussion générale
    - b) Discussion article par article
    - c) Vote sur l'ensemble du texte
    - d) Navette (bicamérisme)
  - 6- Phase de promulgation et d'exécution de la loi
- C- L'existence de procédures législatives particulières
  - Lois budgétaires
  - Lois organiques
  - Lois constitutionnelles
  - Lois autorisant la ratification d'engagements internationaux

## Section 4- L'évolution de la rationalisation de la fonction de contrôle

### 1- Le contrôle-information

- A- Les questions écrites
- B- Les questions orales
- C- Les questions au Gouvernement
- D- Les commissions parlementaires
- E- Le contrôle de la construction européenne

### 2- Le contrôle-sanction (responsabilité gouvernementale)

- A- La question de confiance (art.C.49-1)
- B- La motion de censure spontanée (art.C.49-2)
- C- La motion de censure provoquée (art.C.49-3)
- D- Les relations avec le Sénat (art.C.49-4 + C.50-1)
- E- Le cas particulier de la responsabilité pénale des membres du Gouvernement (art. C. 68-1 à C. 68-3)

## Chapitre 6- Le pouvoir sous le contrôle du juge : les garanties de l'État de droit et le renforcement de la justice constitutionnelle

- Introduction : L'autorité judiciaire
- La dualité des ordres de juridiction (le rôle de la juridiction administrative)
  - L'inexistence du « pouvoir » judiciaire

### Section 1- L'origine du Conseil constitutionnel

§1-Originie historique : une création « révolutionnaire » du constituant de 1958

§2-Originie organique : composition

- membres de droit
- membres nommés

### Section 2- Les compétences du Conseil constitutionnel

introduction : -diversité des compétences du Conseil constitutionnel  
-le contrôle de constitutionnalité

1-Comment le Conseil constitutionnel est-il saisi ?

A- La saisine *a priori* par des autorités politiques

- 1- Saisine *a priori* obligatoire
- 2- Saisine *a priori* facultative

B- La saisine *a posteriori* par le citoyen : la question prioritaire de constitutionnalité ou *QPC*

- 1- Position du problème
- 2- Solution du problème

2-De quoi le Conseil constitutionnel est-il saisi ?

- A- *A priori*
- B- *A posteriori*

3-Quelles sont les normes de référence du contrôle de constitutionnalité ?

4-Quelles décisions le Conseil constitutionnel peut-il rendre ?

- A- *A priori*
- B- *A posteriori*

### Section 3- L'autorité du Conseil constitutionnel

## Orientations bibliographiques

### Les manuels :

Ils sont extrêmement nombreux dans cette matière (une vingtaine). On signalera cependant, de manière forcément arbitraire, les ouvrages suivants :

- Ph. ARDANT et B. MATHIEU, « Droit constitutionnel et Institutions politiques », *LGDJ*, coll. Manuels.
- T. de BERRANGER et M de VILLIERS (sous leur direction), A.-C. DUFOUR, C. EUDE-GUIAS, G. EVEILLARD, N. HUTEN, Y. LE GALL et E. MONDIELLI, « Manuel de Droit Public Général », *Lexis Nexis*, 7<sup>ème</sup> édition, sept. 2017.

**N.B. : Cet ouvrage couvre les programmes des études juridiques et des concours administratifs dans les matières suivantes : droit constitutionnel, droit administratif et institutions administratives, finances publiques, droit fiscal, institutions de l'Union européenne.**

- D. CHAGNOLLAUD de SABOURET, « Droit constitutionnel contemporain : Théorie générale – Régimes étrangers – Histoire » (Tome 1) ; et « Droit constitutionnel contemporain : La Constitution de la V<sup>ème</sup> République » (Tome 2), *Dalloz Sirey*, coll. Cours.
- B. CHANTEBOUT, « Droit constitutionnel », *Dalloz Sirey*, coll. U.
- M.-A. COHENDET, « Droit constitutionnel », *LGDJ*, coll. Cours.
- J. et J.-E. GICQUEL, « Droit constitutionnel et institutions politiques », Précis Domat, *Montchrestien*.
- O. GOHIN, « Droit constitutionnel », *Lexis Nexis*, coll. Manuels.
- F. HAMON et M. TROPER, « Droit constitutionnel », *LGDJ*, coll. Manuels.
- J.-P. JACQUE, « Droit constitutionnel et Institutions politiques », *Dalloz*.
- P. PACTET et F. MELIN-SOUCRAMANIEN, « Droit constitutionnel », *Dalloz Sirey*, coll. U.
- H. PORTELLI, « Droit constitutionnel », *Dalloz*, coll. Hyper Cours.

### Les ouvrages spécialisés :

#### - sur les sources philosophiques du droit constitutionnel :

- .Ph. BRAUD et F. BURDEAU, « Histoire des idées politiques depuis la Révolution », *Montchrestien*.
- .J.J. CHEVALLIER, « Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours », *A. Colin*.

#### - sur l'histoire constitutionnelle :

- .D. CHAGNOLLAUD, « Histoire constitutionnelle et politique de la France (1789-1958) », *Dalloz*, coll. Cours.
- .J.J. CHEVALLIER, « Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958 », *Dalloz*, coll. Classic.
- .J. GODECHOT et H. FAUPIN, « Les constitutions de la France depuis 1789 », *Garnier-Flammarion*.
- .M. MORABITO, « Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours », *LGDJ*, coll. Précis Domat.

#### - sur la V<sup>ème</sup> République :

- .B. CHANTEBOUT, « Brève histoire politique et institutionnelle de la V<sup>ème</sup> République », *A. Colin*, coll. U.
- .J.-J. CHEVALLIER, G. CARCASSONNE, O. DUHAMEL et J. BENETTI, « Histoire de la V<sup>ème</sup> République 1958-2017 », *Dalloz-Sirey*, coll. Classic.
- .Th. S. RENOUX et M. de VILLIERS (dir.), avec notamment la collaboration de Th. de BERRANGER, K. FOUCHER et E. GHERARDI, « Code constitutionnel 2019 », 9<sup>ème</sup> édition, à paraître 2018, ed. *LexisNexis*.

### Les instruments d'aide au travail de l'étudiant :

#### - dictionnaires et lexiques :

- .P. AVRIL et J. GICQUEL, « Lexique de Droit constitutionnel », *PUF*, coll. Que Sais-je ?
- .G. CARCASSONNE et M. GUILLAUME, « La Constitution », *Seuil*, coll. Points.
- .M. de VILLIERS et A. LE DIVELLEC, « Dictionnaire de droit constitutionnel », *Sirey*.

#### - préparation aux exercices de contrôle continu et d'examen terminal :

- .P. BLACHER, « T.D. de Droit constitutionnel », *Lexis Nexis*, coll. Objectif Droit.
- .A. HAQUET, « Droit constitutionnel en 11 thèmes », *Dalloz*.
- .J.-C. MASCLET et J.-P. VALETTE, « Méthodologie du droit constitutionnel », *Ellipses*.
- .Annales *Dalloz* de Droit constitutionnel, Méthodologie et Sujets corrigés (édition annuelle depuis 1991).
- enfin, il faut souligner la très grande utilité pour un étudiant de l'enseignement supérieur de lire (numérique ou papier) régulièrement un quotidien national : le droit est une matière vivante !
- N.B. : la plupart de ces ouvrages étant tous assez fréquemment réédités, il convient donc de se procurer ou de travailler dans l'édition la plus récente (compte tenu notamment de l'importante révision constitutionnelle du 23 juillet 2008).